



produit acheté sur internet non conforme au descriptif

Par **fifi26**, le **29/08/2009** à **14:07**

Bonjour,

je commence par ma petite mésaventure, j'ai acheter sur un site marchand internet un lave vaisselle, qui d'apres le descriptif fesait 47db accoustique et avait "une option bonne nuit". La référence commandé étant bien la meme que celle reçu. Je le met en route et je m'apperçoit qu'il est plutot bruyant.

Je cherche l'option bonne nuit dans le catalogue joint mais je ne la trouve pas. Je décide donc de regarder le site constructeur de mon appareil et je m'apperçoit que cette référence fait 49db et n'a pas d'option bonne nuit!

Je les contacte pour leur dire qu'il y a tromperie sur la marchandise vendue, que je souhaite qu'il me la remplace.

Deux jour apres, ils me repondent pour me dire que ma demande est accepté mais que le transport retour est a ma charge et que j'ai 5 jours pour la renvoyer.

Je leur ai répondu que selon la loi chatel,les charges de retour sont pour eux; soit je le renvois a leur frais via un transporteur,soit ils récupèrent leur marchandise par leur moyens. Depuis pas de réponse, suis je vraiment dans mon droit? il me reste trois jours pour renvoyer l'appareil, s'il ne répondent pas que dois je faire, porter plainte pour tromperie? aider moi a y voir plus clair!!!! merci